« AFFAIRE NORBERT ZONGO » : UN TOURNANT HISTORIQUE DANS L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR BURKINABE (1998-2013)

Moumouni NIAMPA
Doctorant en Histoire politique et représentations sociales
SYPERC/ED-LESHCO
Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
(+226) 76 76 66 32
moumouni_niampa@ujkz.bf
Lassané SAWADOGO
Doctorant en Histoire politique et représentations sociales
SYPERC/ED-LESHCO
Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
+226 76714198
sawadogol573@yahoo.com

Résumé

La crise sociopolitique que le Burkina Faso a connue à la fin du XX^e siècle, consécutive à l'assassinat du journaliste d'investigation et de ses trois (03) compagnons, a été un facteur qui a fortement influencé l'évolution de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. Cette réflexion vise à analyser l'impact de l'« Affaire Norbert Zongo » sur le fonctionnement des institutions de l'enseignement supérieur au Burkina Faso de 1998 à 2013. Pour atteindre cet objectif, nous avons privilégié les méthodes qualitatives qui ont consisté à exploiter les archives et les entretiens. Les interviews ont été menées auprès des acteurs du monde universitaire. L'analyse de ces données nous a permis d'obtenir des résultats.
Ainsi, les manifestations populaires qui ont suivi l'assassinat de Norbert Zongo ont vu la participation active de certains acteurs de la communauté universitaire. Ce contexte difficile a conduit à la refondation de l'Université de Ouagadougou en l'an 2000. Cette réforme a consisté à restructurer l'université en Unités de Formation et de Recherche (UFR).

Elle a permis de moderniser l'université et de lui donner une nouvelle dynamique. Mais elle a aussi exacerbé les difficultés de l'Université de Ouagadougou, notamment les retards académiques.

Mots clés : *éducation, Université de Ouagadougou, reforme, manifestations, syndicats.*

Abstract

The sociopolitical crisis experienced by Burkina Faso at the end of the twentieth century, following the assassination of investigative journalist Norbert Zongo and his three (03) companions, was a major factor influencing the development of higher education in Burkina Faso. This study aims to analyze the impact of the "Norbert Zongo Affair" on the functioning of higher education institutions in Burkina Faso from 1998 to 2013. To achieve this objective, we adopted a qualitative approach based on archival research and interviews. Interviews were conducted with stakeholders in the university community. The analysis of the data collected enabled us to identify several findings.

The popular demonstrations that followed the assassination of Norbert Zongo involved the active participation of certain members of the university community. This challenging context led to the restructuring of the University of Ouagadougou in 2000. The reform involved reorganizing the university into Training and Research Units (Unités de Formation et de Recherche, UFRs). It contributed to the modernization of the university and gave it new momentum. However, it also exacerbated some of the University of Ouagadougou's difficulties, particularly academic delays.

Keywords *: education, University of Ouagadougou, reform, demonstrations, trade Unions.*

Introduction

Le 21 juillet 2017, lors du Conseil des ministres, les autorités burkinabè ont décidé de rebaptiser l'Université de Koudougou « Université Norbert Zongo », en hommage à ce célèbre journaliste burkinabè pour son engagement et son sacrifice en faveur de la liberté d'expression au Burkina Faso. Cette décision visait également à traduire la reconnaissance de la société burkinabè à l'égard des universitaires pour leur engagement en faveur de la consolidation de la démocratie et de l'État de droit. Elle s'inscrit dans une logique, comme le notait Tatiana Smirnova, des politiques de contrôle qui sont à la fois populistes et répressives (2018, p.87).

Au Burkina Faso, l'enseignement supérieur, en plein essor, est confronté à une crise multiforme. Cette crise est un problème qui touche à des degrés divers ce niveau d'enseignement dans tous les pays du monde, qu'ils soient développés ou en développement. Ses manifestations varient d'un pays à l'autre. Au Burkina Faso, le diagnostic fait sur le fonctionnement de l'enseignement supérieur public, met évidence une véritable crise de gouvernance des institutions d'enseignement supérieur. En 2012, le Comité *ad hoc* de réflexion sur l'université a révélé qu'une crise structurelle ébranlait les fondements de l'université burkinabè dans

toutes ses composantes[1]. L'Université Nazi Boni, deuxième université du pays en référence à la chronologie de création des universités publiques du pays, connaissait un chevauchement de ses années académiques 2009-2010, 2010-2011, et 2011-2012. L'Université Joseph Ki-Zerbo connaissait également un bouleversement de son calendrier académique. La récurrence de la crise de gouvernance constitue un motif pour mieux comprendre la portée de la réforme de 2000. La littérature existante sur la réforme de l'enseignement supérieur au Burkina Faso analyse essentiellement la politisation de l'espace universitaire et les dynamiques de contestation, laissant sous-exploré les effets des réformes institutionnelles sur la performance académique. Le premier ouvrage ayant porté sur l'enseignement supérieur burkinabè est celui du sociologue Ambroise Zagré, publié en 2007[2]. Ce qui démontre que la recherche sur l'enseignement supérieur burkinabè est un phénomène récent. Pascal Bianchini analyse également dans ses travaux les liens existants entre l'école et la politique. Lila Chouli s'est aussi intéressé au rôle de l'Association nationale des Étudiants burkinabè (ANEB) dans le paysage universitaire et politique entre 1990 et 2011. Cette étude se propose d'analyser la portée et les limites de la réforme de la gouvernance de 2000 afin de comprendre la récurrence des crises structurelles et le chevauchement des calendriers dans les universités burkinabè. Les auteurs qui

[1] Comité *Ad hoc* de Réflexion (CAR) sur l'université burkinabè, 2012, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, Primature, Ouagadougou, p.16

[2] ZAGRE Ambroise, 2007, *Regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso,*

se sont intéressés à l'enseignement supérieur au Burkina Faso sont récents.

Des réformes ont vu le jour entre les années 1990 et 2000 pour apporter des solutions aux crises dans lesquelles les universités publiques étaient plongées. L'enseignement supérieur burkinabè a été restructuré à la suite de ces réformes, dont la plus importante fut celle de la refondation survenue en l'an 2000, dans un contexte de mobilisation populaire en faveur de la démocratie et de l'État de droit. Cette mobilisation est désignée par les milieux judiciaires burkinabè de l' « affaire Norbert Zongo ». On peut alors se demander comment l'affaire Norbert Zongo a été un facteur de l'évolution de l'enseignement supérieur au Burkina Faso ? Cette question principale convoque deux autres questions secondaires, à savoir : quelle était la situation de l'enseignement supérieur au Burkina Faso à la fin de la décennie 1990 ? Quel système de gouvernance universitaire fut mis en place à la suite de la crise socio-politique de 1999 ?

Nous abordons ce sujet dans une perspective historique, avec l'ambition d'acquérir une compréhension plus profonde de l'évolution récente de l'enseignement supérieur du Burkina Faso à partir de l'Université de Ouagadougou (UO), aujourd'hui Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ). Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une méthode classique de la science historique, qui se repose sur l'utilisation croisée des sources écrites, archivistiques et orales. Le choix de mener une réflexion sur l'enseignement à partir de l'UJKZ se justifie par le fait qu'elle est la première université du Burkina Faso et elle a donné naissance aux autres universités publiques du pays. L'exploitation et le

traitement des différentes données nous ont permis de parvenir à des résultats. Ces résultats sont organisés autour de deux points essentiels, à savoir la refonte de l'Université de Ouagadougou (UO) d'une part, et le système de gouvernance de l'enseignement supérieur au Burkina Faso né de la crise socio-politique, d'autre part. Mais, avant tout, une brève analyse sur l'historique de l'enseignement supérieur au Burkina Faso s'avère nécessaire, afin de faciliter la compréhension des transformations intervenues en l'an 2000.

1. Historique de l'enseignement supérieur en Haute-Volta

L'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ) comme la plupart des universités africaines de deuxième génération, fondées dans les années 1970, s'est imposée comme une nécessité au lendemain des indépendances. Le besoin de cadres supérieurs pour l'administration et les différents secteurs de l'économie ainsi que le problème de l'accès des Voltaïques aux études supérieures à l'étranger, ont conduit à la mise en place d'un enseignement supérieur en Haute-Volta.

1.1. L'institutionnalisation de l'enseignement supérieur en Haute-Volta

L'avènement de l'enseignement supérieur en Haute-Volta a été le résultat de la coopération entre la Haute-Volta et la France. En effet, le 21 juin 1961, le président du jeune État indépendant, Maurice Yaméogo, a signé un accord de coopération en matière d'enseignement supérieur avec la République française. Cet accord de coopération allait jeter les bases de la création et du développement d'un

enseignement supérieur en Haute-Volta. Selon les termes de l'accord, la France s'engageait à apporter son soutien à la Haute-Volta pour la création et le développement de l'enseignement supérieur sur son territoire[3]. Ce soutien s'est manifesté à plusieurs niveaux, notamment par le financement, la fourniture d'expertise technique, la formation du personnel enseignant et administratif, ainsi que la mise à disposition de ressources matérielles et pédagogiques[4]. La coopération universitaire entre la France et la Haute-Volta a contribué à l'établissement d'une base pour l'émergence d'une institution de l'enseignement supérieur du pays.

Mais, il fallut attendre quatre (04) ans après la signature de cet accord, soit en 1965, pour que la première forme embryonnaire d'université puisse voir le jour en Haute-Volta avec la création de l'E.N.SUP (M. Compaoré, 1995, p. 279). Celle-ci était un établissement de l'Institut supérieur de formation pédagogique créé le 20 octobre 1965 par le décret N°378/PRES/E.N. Selon l'historien Maxime Compaoré, « *l'objectif assigné à cette école était la formation, à tous les niveaux, d'éducateurs capables de remplacer le personnel de l'assistance technique française, afin de permettre à la Haute-Volta d'assurer une bonne évolution à son système scolaire* » (1995, p. 279). Elle formait les étudiants au Certificat d'Études Littéraires générales, auquel s'étaient inscrits 24 étudiants[5]. Mais, les besoins pressants du pays en cadres, notamment les enseignants du secondaire, et

[3] Accord, Archives de l'Union générale des étudiants burkinabè, Ouagadougou, Accord de coopération de coopération en matière d'enseignement supérieur entre la Haute – et la République française, Archives non classées.

[4] Ibid.

[5]République de Haute-Volta, *Plan cadre de développement 1967-1970*, tome II, p.334

l'évolution des problèmes universitaires en Afrique et en France allaient accélérer l'évolution de l'E.N.SUP. C'est ainsi que le Centre de préparation aux enseignements secondaires (C.P.E.S.) fut créé en juillet 1967 dans le but de :

- former des professeurs pour l'enseignement dans les collèges d'enseignement général et dans les classes du premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- suivre et contrôler les étudiants en faculté des étudiants préparant une licence d'enseignement ou une maitrise, de gérer les carrières des personnels enseignants mis à cette fin en position de stage. (S.M. Compaoré, 1978, p. 4)

Malgré les ressources limitées du pays, l'enseignement supérieur a continué à se développer. En mai 1969, le Centre supérieur de Ouagadougou (CESUP) voit le jour,[6] avec pour objectifs : « *L'élaboration et la transmission des connaissances, la formation et l'orientation des cadres scientifiques, techniques, et administratifs du pays en fonction de l'évolution du monde moderne et des besoins culturels, scientifiques, et techniques de la Haute-Volta* ». Il était un établissement public qui jouissait d'une personnalité civile et d'une autonomie financière. Il était placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et fonctionnait sous le contrôle scientifique des universités de Montpellier et d'Abidjan.

[6] Ordonnance N°69/024/PRES/ENJS du 5 mai 1969 portant création d'un Etablissement Public dénommé « Centre Supérieur de Ouagadougou signé par le General Sangoulé LAMIZANA.

Le tableau ci-dessous indique l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur en Haute-Volta à partir de 1971.

Tableau 1 : Situation de l'enseignement supérieur en Haute-Volta

Discipline	Effectifs
D.U.E. L	172
I.U.T.	26
I.U.P.	66
Total	264

Source : MENC, 1975, Statistiques scolaires 1973-1974, p. 69

À la rentrée universitaire 1973-1974, le CESUP comptait au total, deux cent soixante-quatre (264) étudiants répartis entre ses trois (03) principales filières, à savoir le Collège littéraire universitaire (C.L.U.), l'Institut universitaire pédagogique (I.U.P.) et l'Institut universitaire de Technologie, « Technique de Commercialisation et Administration des Entreprises ». La création du CESUP a eu l'avantage de former, sur place de nombreux cadres qui ont assuré la relève des coopérants français. Ce qui a favorisé l'africanisation progressive du corps enseignant, surtout de l'enseignement secondaire. Par la suite, le CESUP se transforme en une véritable université.

1.2. La transformation du CESUP en Université Joseph Ki-Zerbo

C'est en avril 1974, trois mois après l'installation du

deuxième régime d'exception opéré par le président Lamizana Sangoulé, que le CESUP fut transformé en université par ordonnance[7]. La prise de cette décision pourrait s'expliquer par l'importance numérique de ses structures, de sa population étudiante, et par l'ambition du pays de former localement ses cadres supérieurs (MENC, s.d., p.13). En fait, cette mutation trouve ses origines dans l'échec de la politique de régionalisation de l'université africaine préconisée par la France, où de nombreux étudiants étrangers furent régulièrement expulsés. Dans le cadre de cette politique de coopération régionale, la Haute-Volta envoyait ses étudiants dans les universités de Dakar, d'Abidjan, de Lomé, de Cotonou, de Niamey, et dans certaines universités d'Afrique centrale. Mais, à partir de 1968, les autorités politiques de ces pays ont manifesté leur volonté de nationaliser ces universités, dont les étudiants étrangers étaient à leurs yeux des agitateurs. Cette décision s'est manifestée par l'expulsion de ces étudiants suite à des mouvements de révolte d'étudiants. Ayant été « *considérés par les autorités des pays hôtes comme des subversifs* » (Ouédraogo et Traoré cité par Chouli L., 2018, p.31), de nombreux étudiants voltaïques furent expulsés entre 1968 et 1981 de ces universités et de certaines universités françaises. De l'avis de Seddoh, la création des universités de deuxième génération a été « *accélérée par une politisation croissante des universités qui constituaient, vis-à-vis des pouvoirs en place, des pôles permanents de contestation. Cette accélération est également due à une*

[7]Ordonnance N°/031/PRES/EN du 19 avril 1974 portant transformation du Centre d'Enseignement supérieur de Ouagadougou en Université.

sorte de perte de statut fédéral des universités de première génération » (2007, p.33). Parmi les étudiants voltaïques expulsés au cours de cette période figuraient Norbert Zongo, alors étudiant à l'Université de Lomé, à la suite d'une bagarre autour d'un seau d'eau, le 09 février 1981. Celui-ci avait produit une lettre, dont le contenu serait plein de termes injurieux envers le régime togolais[8].

Face à cette difficulté de placement de ses étudiants, la Haute-Volta et le Niger, sous l'impulsion de la France tentèrent une coopération régionale universitaire[9]. Au terme de cette coopération, le CESUP de Ouagadougou devrait dispenser les cours de Lettres et celui de Niamey, les cours de sciences[10]. Toutefois cette coopération n'a duré que quelques années, car chacune des deux (02) universités a ouvert les filières réservées à l'autre. À cela s'ajoutent les manifestations d'étudiants à caractère xénophobe dans les universités de Dakar et d'Abidjan contre les étudiants étrangers et l'appel de la Conférence des ministres africains de l'Éducation nationale en 1969 à chaque État africain de se doter au moins d'un premier cycle universitaire (P.J.M. Tedga, 1988, p. 103). C'est ainsi que la volonté de créer l'Université de Ouagadougou s'est affirmée malgré l'avis défavorable de la France[11]. Pour matérialiser cette volonté, le président Lamizana Sangoulé eut des pourparlers avec le Professeur Yembila Abdoulaye Toguyéni en service à l'Université de Dakar pour qu'il rentre au pays afin de mettre

[8] Compte rendu, Lieutenant-Colonel TIENTARABOUM Felix, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Ouagadougou, Direction générale des Archives du Burkina Faso, 1v440.
[9] Entretien avec TAMINI Zoumbiessé, enseignant – chercheur à la retraite et ancien président de l'UNB et l'UDOC, 08 août 2026, Ouagadougou.
[10] Idem.
[11] Entretien avec le Pr Basile L. GUISSOU, 19 août 2021.

en place l'université du pays. Celui-ci a accepté la requête du président de la République et devint le premier recteur de l'UJKZ.

Photo : Pr Yembila Abdoulaye Toguyéni (Recteur de l'Université de Ouagadougou de 1974 à 1982.



Source : NIAMPA Moumouni, 20 décembre 2021, archive de l'UJKZ

L'UJKZ ainsi créée, a connu une évolution numérique de l'effectif de ses étudiants. Elle a démarré ses activités

pédagogiques avec 523 étudiants[12]. De 1974 à 1984, ses effectifs ont été multipliés par 6,4[13] et le taux moyen de croissance annuelle était de 18,6% jusqu'en 1990/1991. Ce rythme de croissance, quoiqu'important, concernait en 1983 environ 0,6% (Banque mondiale, 1988, p. 139) de la population scolarisable pour ce niveau d'enseignement. En 2007, le nombre des étudiants à l'UJKZ était de 35 000 étudiants, 42 000 en 2009 et plus de 60 000 en 2015 (K. Kaboré et M. Somé, 2020, p. 28).

Au fil de son histoire, l'UJKZ, a été confrontée à divers conflits et crises institutionnelles et doctrinales, dont la plus marquante s'est produite au début du XXI^{e} siècle. Afin de comprendre les évolutions survenues pendant cette période, il est essentiel d'examiner les circonstances qui ont conduit à son déclenchement.

2. La refonte de l'Université de Ouagadougou de l'an 2000

En l'an 2000, les autorités burkinabè ont opéré une reforme de gouvernance dans l'enseignement supérieur afin de résoudre la crise née de l'application du Programme d'Ajustement structurel (PAS) dans ce domaine éducatif, d'une part, et de sortir le pays de la grave crise sociopolitique (Affaire Norbert Zongo) à laquelle il était confronté, d'autre part.

Cependant, la mise en œuvre de certaines mesures de la réforme a entrainé des difficultés qui, conjuguées à la crise

[12] Comité des Experts pour les états généraux de l'éducation, ANNEXESS p.69
[13] Idem.

socio-politique, ont précipité la refonte du système de gouvernance de l'enseignement supérieur.

2.1. Le contexte de la refondation de l'Université de Ouagadougou

Dans son histoire politique, le Burkina Faso a été dirigé de 1987 à 1991 par le Front populaire, dont l'ambition est de « *rectifier la révolution* » amorcée puis, le 04 août 1983. Dès 1991, le pays applique les PAS, conçus par les institutions de Bretton Woods. Avant cette date, le Burkina Faso figurait parmi les rares États africains en mage des PAS préconisés par la Banque mondiale au milieu des années 1980 (ZAGRE Pascal, 1994).

Dans le cadre de ce programme, l'économiste Pascal Zagré affirme que :

> les reformes devraient passer au crible inquisiteur des institutions financières extérieures, et toute option en matière de développement au Burkina Faso devra passer en examen devant le jury de ces institutions, celui-ci ayant le dernier mot. Tout écart par rapport aux thèses officielles est taxé d'hérésie et condamné sans appel (1994, p. 191).

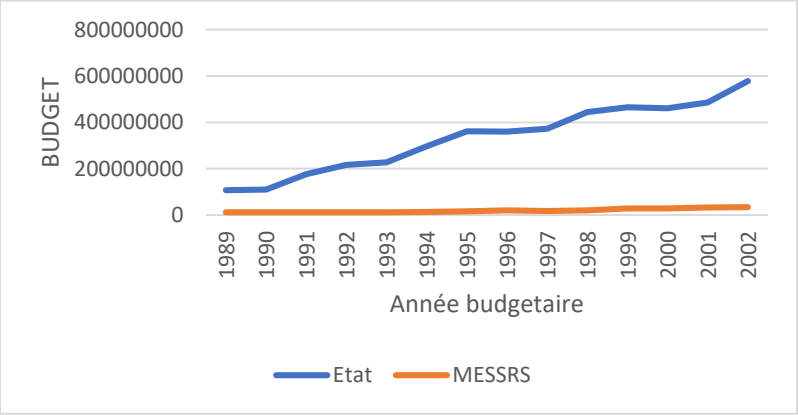
En contrepartie, le Burkina Faso devrait obtenir de « *l'argent frais* » des institutions financières internationales pour soutenir les reformes (P. Zagré, 1994, p. 186). Joseph Ki-Zerbo témoignait ceci : « *Quand je siégeais à l'Assemblée nationale de mon pays, on nous avait soumis un projet de loi sur les privatisations accompagnées d'une note du*

gouvernement disant : si vous ne votez pas cette loi, nous n'aurons pas le crédit que nous attendons de telle institution financière » (J. Ki Zerbo, p.34). Le PAS dépassait largement le cadre d'une politique économique ; il véhiculait un véritable projet de société. Les institutions de Bretton Wood contribuent à diffuser au Burkina Faso les normes de gestion publique caractérisé par le « *le moins Etat* », « *le mieux Etat* », « *le juste Etat* » (P. Zagré, 1994, p. 191). Ainsi, sous l'influence de la Banque mondiale, les autorités burkinabè engagent des réformes structurelles visant à introduire les logiques néolibérales dans l'enseignement supérieur. Pour accroitre la rentabilité sociale de l'institution universitaire, les directives préconisaient, d'une part, à diversifier les sources de financement et, d'autre part, de maîtriser les coûts unitaires de formation (Banque mondiale, 1988, p.96). Dans cette optique, l'enseignement supérieur des pays d'Afrique en général et du Burkina Faso en particulier a été réduit à sa simple expression. C'est précisément cette dynamique que les participants au séminaire de l'enseignement supérieur tenu en 1998 dénonçaient la mise en œuvre des mesures néolibérales dans cet ordre d'enseignement en ses termes : « *Le chemin pris depuis 1993 est suicidaire* » (MESSRS/CRDI 1998, p. 28). L'introduction du néolibéralisme dans l'enseignement supérieur a entrainé une baisse de la qualité de la formation. Dans la préface du rapport sur la refondation, le Pr Alfred S. Traoré, recteur puis chancelier et président de l'UO, soulignait qu'avant la mise en place de la refondation, « *tous les indicateurs d'un enseignement performant sont (étaient) alors au rouge à l'université de Ouagadougou* (MESSRS/UO, 2000, p. 7). La

crise de la qualité de la formation se manifeste principalement à travers plusieurs domaines.

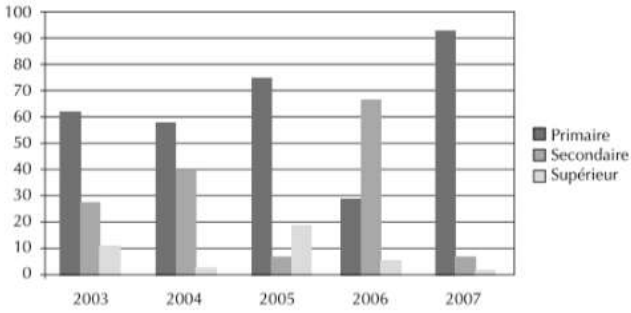
D'abord, il y a la crise de financement de l'enseignement supérieur qui constitue le principal facteur du déclin de la qualité de la formation. Sous la pression des institutions de Bretton Woods, l'État burkinabè a réduit fortement son financement sur l'enseignement supérieur. En effet, de la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2000, les ressources financières allouées à 'l'enseignement supérieur ont été largement orientées en faveur de l'enseignement primaire, que ce soit par le biais du budget de l'État ou, surtout, du financement extérieur, comme le montrent les graphiques N°1 et N°2 ci-dessous.

Graphique n° 1 : Évolution du budget de MESSRS et de celui de l'État



Source : Graphique réalisé à partir des données des bulletins statistiques de 1989 à 2002.

Graphique 2 : Évolution des parts des sous-secteurs dans le financement extérieur de l'éducation entre 2003 et 2007 (en%)



Source : Extrait dans SANOU, F. et CHARMILLOT M, 2010 « L'éducation supérieur dans les politiques éducatives en Afrique subsaharienne. Le cas du Burkina Faso » in ABDELJALIL, A, PAYET, J-P, (Éd.) Transformations des systèmes éducatifs dans les pays du Sud. Entre globalisation et diversification, De Boeck, Bruxelles, p.133

Il convient de signaler que l'évolution du budget évoqué dans le graphique N°1 concernait les enseignements secondaire, supérieur et la recherche scientifique. L'examen du graphique montre également que la part du budget consacrée à l'enseignement secondaire et supérieur est restée quasiment stagnante au moment où le budget de l'État est en hausse constante, ce qui démontre que l'enseignement supérieur ne constituait pas une priorité dans les politiques publiques. La conséquence du sous-financement est

l'accentuation de l'insuffisance des infrastructures pédagogiques et de recherche dans un contexte d'accroissement rapide des effectifs des étudiants.

Outre le sous-financement de l'enseignement supérieur, on note la démoralisation des acteurs du fait de la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. Leur profession était fortement banalisée et désacralisée. Les participants au colloque sur l'enseignement supérieur ont relevé ceci : « *Sous la révolution, le statut de l'intellectuel est (était) déprécié en ce sens que ce qui est universitaire ou scientifique est (était) banalisé, sous le prétexte que tout le monde peut tout faire* » (MESSRS, 1992, p. 84).

Dans le cadre de la maîtrise du coût unitaire de la formation des étudiants, l'État burkinabè a gelé le recrutement du personnel enseignant de l'université et a procédé à une augmentation du volume horaire des enseignants titulaires. Sur le gel de recrutement des professeurs d'université, Claude Étienne Sissao nous a fait comprendre ceci :

> Le Burkina Faso avait adhéré au pas. Et au niveau du pas, on avait arrêté le recrutement d'enseignant du supérieur. C'était arrêté, bloqué. La Banque mondiale ou le FMI n'autorisaient le Burkina qu'à recruter des instituteurs. C'était ça la priorité. C'était une politique d'austérité. On pouvait trouver que les professeurs d'université, c'était un luxe, et qu'au stade de notre développement, on devrait plutôt recruter des instituteurs[14].

[14] Entretien avec SISSAO Claude Etienne, enseignant – chercheur à la retraite, 01 août 2026, Ouagadougou.

Il a fallu que certains enseignants vacataires déploient de véritable lobbying auprès des instances décisionnelles pour se faire recruter[15]. Il convient de signaler que l'État burkinabè, contrairement à des États africains comme le Cameroun et le Niger, s'est abstenu de réduire les salaires du personnel enseignant, étaient déjà bas. La dévaluation de 50% du franc CFA survenue en 1994 diminuait indirectement les salaires par rapport au coût de la vie. Par exemple, au Cameroun, les salaires ont été diminué de près de 66% en 1993. Selon K. Sama, un attaché de recherche qui gagnait 5 000 Francs français, au début des années 1990 a vu son salaire passer à 1250 Francs français (2016, p.189) ; au Niger, des enseignants-chercheurs se sont retirés de l'université pour des institutions internationales en raison des bas salaires (2016, p.189). Pour illustrer les bas salaires des professeurs d'université du Burkina Faso, Magloire Somé, enseignant d'Histoire à l'UJKZ et ancien responsable du Syndicat national des Enseignants-Chercheurs (SYNADEC), témoignait en ces termes :

> Nous sommes mal payés. Nous sommes les plus mal payés de la sous-région. Si vous soutenez votre thèse de doctorat, si la situation ne change pas, on va vous mettre en catégorie A1 et le salaire de base correspondant à cette catégorie ne vaut pas 90 000 F. C'est ça votre salaire. Avec les indemnités moins les impôts, vous avez moins de 125 000 F. En net à payer, on va vous payer autour de 122 000 F. Voilà le

[15] Idem.

> salaire de quelqu'un qui a un doctorat et qui s'appelle assistant. (S. Barry, 2011)

Les conditions de vie et d'études des étudiants se sont également dégradées en même temps que celles des autres acteurs de l'université. En effet, la politique de rationalisation des coûts de la formation universitaire a consisté aussi à réduire les subventions des allocations sociales des étudiants. « *L'euthanasie des boursiers* » (P. Bianchini, 2004, p.208) a été un facteur de blocage dans le processus de négociation entre le Burkina Faso et les institutions financières internationales dans le cadre du PAS. Melégué Maurice Traorè, ancien ministre de l'ESSRS, explique :

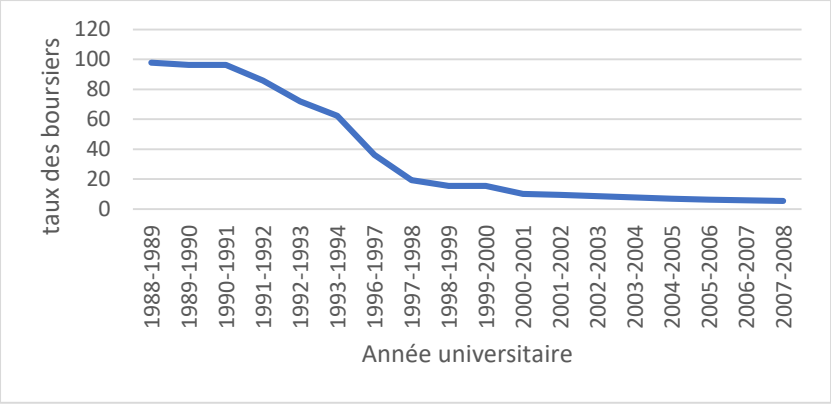
> Pendant que la délégation burkinabè était au FMI à Washington et à la Banque mondiale, les négociations étaient bloquées complètement à cause des bourses des étudiants. Ce n'est pas parce que la Banque mondiale ou le FMI étaient contre le montant des bourses qui étaient de trente-sept mille cinq cents francs par mois. C'est parce que le volume d'ensemble, c'est-à-dire l'enveloppe globale consacrée aux bourses, était trop élevé et ne permettait plus qu'on investisse dans d'autres secteurs[16].

[16] Apéro déjeuner, animateur Jacques Iboula BASSONO, Melégué Maurice TRAORÈ, RTB https://www.youtube.com/watch?v=i4_hinYp4Nw 27 avril 2020

Pour débloquer la situation, le Président du Faso, Blaise Compaoré l'instruisit en plein Conseil des Ministres de trouver une solution. Après avoir consulté rapidement son Conseil, il adopte le décret n°93-275/PRES/PM/ESSRS du 2 septembre 1993 qui allait consacrer le contingentement des bourses d'études dans le secondaire et au supérieur[17]. Les bourses étaient alors limitées à un contingent de 500 bourses par an. Ce contingentement devait couvrir jusqu'en l'an 2000, date à laquelle la suppression totale était prévue. En plus de cette limitation du nombre de bourses, des mesures draconiennes ont été mises en place pour leur attribution. Désormais, il fallait avoir au moins 11,50 de moyenne au baccalauréat et être âgé de 23 ans au plus pour être éligible. De plus, le bénéficiaire de la bourse devait réussir au moins deux succès sur trois au premier cycle pour conserver sa bourse, avec une impossibilité totale de la récupérer en cas de perte. Avant la mise en œuvre de ces mesures, tout bachelier de moins de 23 ans bénéficierait automatiquement d'une bourse. Les mesures prises ont évidemment eu pour effet de réduire le nombre des boursiers, comme l'atteste le graphique 3 ci-dessous.

[17] Décret, COMPAORÉ Blaise, Président du Faso, OUEDRAOGO Youssouf, Premier ministre, TRAORE Melégué, Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, TIENDREB2OGO T. Célestin, Ministre des Finances et du Plan ; BONKOUNGOU Juliette, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Ouagadougou, 2 septembre 1993, Archive du DAD du MESRI, Archive non classée.

Graphique 3 : Evolution du pourcentage des boursiers



Source : Graphique réalisé à partir des données du bulletin statistiques scolaires et universitaire, 1989 à 1998 extraits dans actes du séminaire p.171 et de BOLY D. et al.; septembre 2010, « Analyse et valorisation des statistiques universitaires », rapport du projet de recherche, p.115

La conséquence de cette politique est que la grande majorité des étudiants éprouvait des difficultés à se procurer des ouvrages et à résoudre leurs besoins primaires, que sont la nourriture, la santé, le déplacement, et le logement. De plus, les conditions de vie et d'étude difficiles empêchaient les étudiants de suivre les enseignements avec une attention soutenue et d'être assidus aux cours.

La réaction des étudiants sur le contingentement des bourses ne tarda pas à se manifester. Selon Melégué Traoré,

la politique du contingentement des bourses « *a crée une révolte terrible* » à l'université. En effet, une coalition d'association d'étudiants à caractère syndical, dénommée Collectif des Organisations démocratique des Étudiants (CODE)[18] (L. Chouli, 2018, p. 81), a été créée en vue de mieux coordonner les mobilisations des étudiants. Par la suite, les autres structures se sont retirées du Collectif laissant l'ANEB seule dans la lutte. Les mouvements étudiants les plus mémorables au cours furent ceux de 1990, 1992, 1993, 1996 et 1999.

C'est donc dans un climat universitaire déjà tendu que survient l'assassinat du journaliste d'investigation Norbert Zongo le 13 décembre 1998, peu de temps après les élections présidentielles (I. Cissé, 2015, p. 387). Cet assassinat a jeté de l'émoi au sein de la population et a suscité l'indignation chez bon nombre de catégories socio-professionnelles, dont les universitaires.

2.2. Les universitaires aux avant-postes de la lutte populaire

Il est important de noter que la société burkinabè, en particulier sa fraction estudiantine et intellectuelle, a une longue tradition de luttes. Les étudiants et les intellectuels avaient contribué à l'avènement de l'indépendance du pays, qui s'est produite le 5 août 1960. Par la suite, ils furent présents dans diverses luttes, notamment celles portant sur les droits humains. Pour saisir le rôle et la place des

[18] Ce collectif était composé de l'Association des étudiants burkinabé (ANEB), du Mouvement des étudiants non-boursiers (MONENB), du Rassemblement des étudiants non boursiers (RENBO), de l'Amicale des étudiants (AMIE), et de l'Union des scolaires et étudiants du Burkina (USEB).

universitaires dans le mouvement populaire né de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, il convient d'examiner les structures de luttes qui étaient présentes à l'université.

Le syndicalisme en milieu universitaire apparait en Haute-Volta avec la création du CESUP. Les étudiants et les enseignants, de plus en plus nombreux, s'organisaient à travers les structures syndicales pour défendre leurs intérêts. Les enseignants du supérieur et leurs collègues du secondaire et du primaire militaient au sein du Syndicat national des enseignants africains de la Haute-Volta (SNEAHV), mais pour des raisons corporatistes et politiques, ceux du secondaire et du supérieur vont créer le Syndicat unique voltaïque des enseignants du secondaire et supérieur (SUVESS) en juillet 1972 (P. Bianchini, 2004, p. 86). C'est un syndicat qui était affilié à la Confédération syndicale voltaïque (CSV), qui se réclamait du syndicalisme révolutionnaire de lutte de classe et anti-impérialiste. Il fonctionnait sur la base du centralisme démocratique, de la critique et de l'autocritique. Politiquement, il était influencé respectivement par le courant du Mouvement de Libération nationale (MLN) et du Parti africain de l'indépendance (PAI). À partir de 1978, ce syndicat connaissait une crise interne, dont l'épilogue fut la création d'un nouveau syndicat dénommé Syndicat des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche (SYNTER). En effet, les précurseurs de ce syndicat reprochaient aux responsables du SUVESS de faire les jeux du gouvernement et de ne pas défendre leurs intérêts (A. Saba, 2015, p. 171).

Quant aux organisations d'étudiants à caractère syndical, la première organisation fut l'Association des étudiants

voltaïques de Ouagadougou (AEVO)[19]. Cette association fut créée en 1965 (L. Chouli, 2018, p. 23). Elle était une section de l'Union générale des Étudiants voltaïques (UGEV)[20] créée le 27 juillet 1960 à partir de l'Association des étudiants voltaïques en France (AEVF) créée en 1950, dont Joseph Ki-Zerbo fut son premier président, et de l'Association des scolaires voltaïques (ASV) créée à Dakar en 1956 (L. Chouli, 2018, p. 23). Elle se définissait comme étant une organisation de masse à orientation marxiste-léniniste et anti-impérialiste, qui lie sa lutte pour la défense des intérêts corporatistes à celle du peuple. Elle tient un discours internationaliste et contribue à rendre populaire toutes les luttes des peuples africains et du monde contre l'impérialisme et le néocolonialisme. Elle sensibilise les étudiants sur leurs conditions d'études et leur devoir de réussite dans les études pour lesquelles le pays se sacrifie pour les prendre en charge. À ce propos, Harouna Toguyéni (, 2018, p. 46), ex-membre du comité exécutif de l'AEVO, indique qu'ils ont étudié des écrits des grands penseurs et dirigeants révolutionnaires, dont Karl Marx, Engels, Lénine, etc. Pour les tenants de cette organisation, la Haute-Volta indépendante était un État néocolonial, agricole et arriéré et pour elle, seule une révolution pourrait mettre fin aux problèmes des populations, de façon générale et particulièrement ceux de l'enseignement supérieur voltaïque. C'est une association solidement organisée et fonctionnant

[19] Elle est devenue Association des étudiants burkinabé (ANEB) en 1985 suite au changement du nom du pays par le Conseil national de la révolution.
[20] Elle est devenue UGEB en 1985 suite au changement du nom du pays intervenu en 1984 par le Conseil national de la révolution

sur la base des principes révolutionnaires, à savoir le centralisme démocratique, la critique et l'autocritique.
L'avènement de la démocratie libérale au début des années 1990 a rendu possible la libération de la parole. Ce retour à la vie démocratique a été rendu possible grâce aux demandes de plus en plus pressantes d'une partie importante de la population burkinabè, surtout ses élites, et au contexte international marqué par la chute du mur de Berlin et le discours de la Baule, qui encourageait les États africains à embrasser la démocratie libérale comme système politique. À l'université, cela s'est traduit par l'apparition de nouvelles associations à caractère syndical qui tentent de remettre en cause l'hégémonie de l'ANEB. C'est également à la même période que les mouvements religieux ont fait une véritable percée dans les universités au mépris des textes règlementaires (K. Kaboré et M. Somé, p. 34). L'émergence de ces associations religieuses a entrainé une modification des rapports de force au sein des universités publiques. Désormais, les étudiants burkinabè s'engagèrent dans des associations syndicales, religieuses, régionales et parfois dans des partis politiques. C'est dans ce contexte de bouillonnement idéologique et de recherche de libertés, notamment d'expression, que survient l'assassinat du journaliste Norbert Zongo.

3. Affaire Norbert Zongo et le système de la gouvernance de l'enseignement supérieur au Burkina Faso

L'assassinat du journaliste Norbert Zongo et ses compagnons, le 13 décembre 1998 a été l'événement déclencheur d'une grave crise socio-politique au Burkina

Faso. Cette crise a ébranlé toute la population burkinabè, notamment les acteurs de la société civile, les acteurs politiques de l'opposition, et le monde scolaire et universitaire.

3.1. Rôle des universitaires dans les manifestations liées à l' «affaire Norbert Zongo »

Les étudiants étaient les premiers à se mobiliser dans la rue pour protester contre l'assassinat du journaliste et de ses compagnons. Ce journaliste était particulièrement renommé au sein du milieu universitaire pour son engagement envers les mouvements sociaux, en particulier les étudiants. En 1997, il a soutenu largement la grève des étudiants à travers son journal, l'Indépendant. Le 15 décembre, à l'initiative d'un groupe d'étudiants, une marche a été organisée du campus universitaire jusqu'au siège du parti au pouvoir (CDP). C'est là que les organisations des enseignants et des étudiants se sont réunies formant une cinquantaine d'organisations pour mettre en place le Collectif des Organisations démocratiques de Masse et des Partis politiques (CODMPP) en vue de réclamer vérité et justice (L. Chouli, 2018, p. 111). Parmi ces organisations d'enseignants et d'étudiants, on peut citer le SYNTER, l'Union générale des Étudiants burkinabè (UGEB[21]), le Syndicat national des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS), la Coordination des Intellectuels.

La genèse de la Coordination des intellectuels du Burkina remonte à janvier 1999 avec la mise en place d'un comité

[21] Elle est devenue UGEB en 1985 suite au changement du nom du pays intervenu en 1984 par le Conseil national de la révolution

d'initiative chargé d'élaborer le manifeste, dont le but était de susciter l'adhésion de leurs pairs et d'autres personnes. Ce comité était composé de cinq (05) membres[22], parmi lesquels figuraient des philosophes qui rédigeaient et signaient un Manifeste pour la liberté. À cet effet, Saaba Adama dit :

> Lorsque je l'ai vu, j'en ai été tellement vite conquis que je leur avais promis de tout mettre en œuvre pour le maximum de personnes. J'en ai discuté avec le responsable du SNESS, mon collègue Longin Somé. Ensemble, nous avons touché le responsable du SYNTSHA/Comité de l'université, le Pr Julien Yilboudo (2015, p. 367).

Ces trois syndicats, soutenus par des organisations d'étudiants, collaboraient pour obtenir la signature du manifeste, qui a recueilli plus d'un millier de signataires. Par la suite, une table ronde a été organisée à l'UJKZ dans un amphithéâtre de la Faculté des Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (FLASHS) le 16 janvier 1999, autour du thème « *L'intellectuel et la politique* ».

À l'initiative du CODMPP, des manifestations à caractère insurrectionnel eurent lieu sur l'ensemble du pays, marquant un tournant décisif dans l'histoire sociopolitique du pays en raison de leur ampleur, de leur durée et de leur portée. Le CODMPP utilisait divers moyens de pression, tels que la rédaction et la publication des déclarations, la tenue de

[22] Il s'agit du Pr Savadogo Mahamadé, Dr Bouda Pierre, Dr. Ki-Zerbo Lazare, Dr Sanou Alain, tous enseignants à l'Université Joseph Ki-Zerbo.

meetings, la mise en œuvre des grèves, et l'organisation des marches. L'une des activités mémorables fut la marche de protestation initiée par la coordination des Intellectuels le 25 février 1999, en direction de la Présidence du Faso, et dont le but était de remettre une déclaration au président de la République[23]. Les participants arboraient leurs tenues officielles de fonction ou de cérémonie. C'est à l'issue de la marche, qu'est né « *Le Mouvement du Manifeste pour la Liberté* ». Afin de promouvoir les libertés, le Mouvement a créé le 11 mars 2002, un journal dénommé Hakili, qui signifie « l'esprit » en langue nationale dioula. L'objectif du journal était « *d'emmener les intellectuels à jouer pleinement leur rôle par des prises de position critique, et une expression libre de leurs opinions* »[24]. Il espérait à travers le journal « *démultiplier la parole contestataire, pour qu'une seule personne n'ait pas en charge la mission de dénoncer, révéler les abus et les crimes commis par le pouvoir* ». Depuis sa création, Hakili publie des études scientifiques, des informations sur le pays et le monde. Au bout de trois (03) ans de luttes, le Collectif a organisé trois (03) journées de villes mortes, trois (03) journées de deuil national, vingt-cinq (25) journées de grèves générales, et dix-neuf (19) conférences de presse.

Parallèlement à leur protestation contre l'impunité, les étudiants formulaient des revendications visant à défendre leurs intérêts communs, notamment des meilleures conditions de vie et d'études. Ces mouvements de

[23] Les participants n'ont pas pu remettre leur déclaration au président de la république. Ils ont refusé de la remettre à l'émissaire, Yero Boly, ministre de la sécurité d'alors, du président au motif qu'il n'était pas le destinataire de la déclaration.

[24] Hakili N° 001 mai 2002

protestation ont occasionné la perte de près de quarante-trois (43) jours de cours, soit huit semaines et demie[25]. Pourtant, selon les textes du CAMES, il faut au moins vingt-cinq (25) semaines de cours pour que le diplôme délivré soit valide. D'importants acteurs de la société burkinabè notamment le médiateur du Faso, le Moogho Naaba ainsi qu'un groupe des enseignants regroupés en comité de médiation, s'étaient impliqués pour trouver « *un terrain d'entente* » entre les étudiants et les autorités du pays. En outre, la présidence de l'UJKZ d'alors avait saisi, à plusieurs reprises l'Assemblée d'universités pour déterminer si l'année académique pouvait encore être récupérée. À l'unanimité, les membres statutaires, surtout les représentants des organisations syndicales des enseignants, avaient conclu que l'année universitaire pouvait être redressée à condition que les autorités parviennent à un accord avec les étudiants. Ceux-ci avaient formulé des propositions, notamment la renonciation à leurs vacances afin de sauver l'année universitaire. C'est donc à la surprise générale de la communauté universitaire que le gouvernement, par la voix de son ministre de la communication, le Commandant Kilimité Théodore Hien, a annoncé dans la nuit du 06 octobre 1999 à 23 heures l'invalidation de l'année académique 1999-2000 (MESSRS/UO, 2000., p. 13), la fermeture de l'université jusqu'à nouvel ordre[26], la suspension des statuts de l'université, la révocation du ministre des enseignements secondaire, supérieur et du recteur de l'université, suivi de

[25] UO, Année universitaire 1999-2000, Journées où les cours n'ont pu se dérouler sur le campus de l'Université de Ouagadougou.

[26] L'accès de l'UO était formellement interdit même aux enseignants qui souhaitaient récupérer des affaires personnelles et des manipulations dans les laboratoires.

la nomination d'un chancelier pour mener la refondation de l'Université. Le Journal du Jeudi analyse ces mesures en ces termes :

> L'interprétation de la décision gouvernementale laisse entrevoir une sorte de rétorsion contre le monde universitaire. La sanction […] vise toute l'Université. En d'autres termes, la faillite actuelle est une responsabilité collégiale des étudiants, qui sont nommément cités par l'oukase gouvernemental, mais aussi des différentes structures de l'université, le rectorat en tête. C'est une sorte d'opération de police contre le monde universitaire. Le gouvernement y voit clairement, sans le dire, la responsabilité des enseignants et de l'administration de l'Université dans son ensemble dans la crise actuelle. C'est pourquoi la décision a été voulue radicale dans l'objectif de frapper durement les étudiants, d'où l'invalidation qui devrait mettre dans la rue environ 70% des étudiants (tous les cartouchards sont out !), le renvoi du recteur pour son attitude assez modéré tout au long de la crise et la dissolution des facultés pour sanctionner les doyens et les vice-doyens pour leur esprit d'indépendance. Selon les analystes du gouvernement, la sanction contre les étudiants seuls, serait inopérante. Cela consisterait, en effet, à simplement reporter les problèmes, car il est apparu, et c'est une première, une sorte de solidarité réciproque entre les enseignants et les étudiants dans leurs revendications. Chose assez rare, on a même parfois surpris l'ancien recteur, au détour d'une

> interview, dire qu'il comprenait la justesse de certaines revendications actuelles[27].

Cette longue citation démontre que la refondation fut une solution politique à une crise de gouvernance universitaire. En réalité, la crise sociopolitique a servi de prétexte au gouvernement pour approfondir l'introduction du néolibéralisme dans l'enseignement supérieur amorcée depuis 1991. Alfred Traoré signale, à cet effet, que :

> Depuis 1991, s'est amorcée la réflexion sur le devenir de notre Université du XXI[e] siècle, dans sa quête pour un enseignement supérieur plus efficace et plus rentable à la société. Sous ce rapport, la refondation actuelle de l'université doit être considérée, plutôt comme le catalyseur de l'ensemble des propositions qui, depuis lors, convergent la mise en place d'un système de formation en adéquation avec les exigences du monde en mutation où l'excellence constitue la clef du succès et de survie[28].

Ces différentes crises ont mis en évidence les limites du fonctionnement des organes décisionnels de l'université. Face à la persistance des dysfonctionnements et la nécessité de restaurer un fonctionnement efficace de l'institution, les pouvoirs publics engagent une réflexion l'organisation et la gouvernance de l'UJKZ, qui a débouché

[27] Journal du Jeudi, N°473 du 12 au 18 octobre 2000, « *Coup d'Etat à l'université. Remède de cheval à une crise d'âne* », p.4

[28] Rapport, TRAORE S. Alfred, Chancelier, Ouagadougou, 2001, arrivée du DAD MESRI, 2965

sur sa refondation et sur le système de l'enseignement supérieur de façon générale.

3.2. La refondation de l'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ)

La refondation de l'UJKZ était confiée au Chancelier, le Pr Alfred S. Traoré. Il a été le recteur de la même université de 1990 à 1995. Quatre (04) commissions avaient été créées pour réfléchir sur la réforme. Les travaux se sont déroulés du 2 au 10 novembre 2000, au sein de l'université et ont connu une faible participation des enseignants-chercheurs, soit de 21% des enseignants de l'UJKZ (MESSRS/UO, 2000, p. 13). Les refondateurs ont bénéficié de l'appui de la France à travers madame Liot, ancienne Secrétaire générale de l'Université d'Evry (L. Chouli, 2009). Sa participation a été considérée par de nombreuses personnes comme une forme de néocolonialisme français. La réforme entreprise *visait* les objectifs généraux suivants :

> -accroissement de l'efficacité interne en réduisant le taux de redoublement en 1re année du 1er cycle qui était au moins 50% dans toutes les facultés,
> -renforcement de l'interface université-secteur public, privé, société civile pour davantage prendre en compte les besoins des utilisateurs,
> -accroissement de l'efficacité externe de l'université par l'amélioration de l'adéquation formation emploi et par l'accroissement de la rentabilité sociale de l'université (nécessité pour elle de répondre aux besoins du développement et de la société) (MESSRS/UO, 2000, p. 144).

Pour les objectifs spécifiques, il était question d'améliorer :

> -La gestion des effectifs d'étudiants en tenant compte des moyens humains, matériels et financiers disponibles,
> -l'orientation des formations vers la satisfaction des besoins des populations et du pays par une forte professionnalisation des filières de formation,
> -l'adaptabilité et la flexibilité dans les formations,
> -le développement des formations pluridisciplinaires et inter-spécialités,
> -la recherche d'une plus grande cohérence pédagogique en brisant le cloisonnement dont les facultés ont été victimes,
> -la mise en œuvre d'un enseignement modulaire, gage de succès pour une politique de formation répondant aux défis multiformes et multisectoriels d'un monde de compétition (MESSRS/UO, 2000, p. 145).

Toutefois, le but ultime de la réforme était d'aboutir à la mise en place du système Licence Master Doctorat (LMD) qui était en vigueur aux États-Unis d'Amérique avant de s'étendre en Europe à partir de 1992. Bila Gerard SEGDA qui a participé activement aux travaux de la refondation souligne que le système modulaire a été mis en place dans la : « *perspective de rentrer dans le système LMD*[29]»
La mise en œuvre des recommandations des travaux sur la refondation a engendré des changements significatifs,

[29] Entretien avec SEGDA Gerard Bila, enseignant – chercheur à la retraite et ancien président de l'Université de Koudougou, 11 septembre 2026, Ouagadougou.

surtout dans le domaine de gouvernance administrative et pédagogiques. Au plan administratif, elle a transformé le statut d'Établissement public à caractère administratif (EPA) de l'UJKZ à celui d'Établissement public à caractère scientifique, culturel et technique[30]. Sa tutelle de l'UJKZ reste inchangée. Elle demeure placée sous la double tutelle du MESSRS et du ministère des Finances. De nouveaux organes d'orientation stratégique et de pilotage ont été mis sur pied. Le mode de gouvernance de ces organes était calqué sur le modèle de la gestion des entreprises, visant à accroitre la rentabilité sociale de l'université et une gestion plus démocratique. Ces organes sont la présidence, le Conseil d'Administration (CA), le Conseil de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU), le Conseil scientifique (CS). Le caractère innovant, en dehors de l'ouverture du CA et du CFVU au monde extérieur, surtout aux acteurs économiques, reste limité. Le CFVU, qui est une instance administrative, reste un changement de dénomination de l'Assemblée d'Université, et le Conseil de l'université prend le nom du CS. Celui est une instance purement académique. La restructuration a également affecté les unités d'enseignement et de recherche. Les facultés furent alors transformées en Unités de Formation et de Recherche (U.F.R.). L'U.F.R. est une structure qui était apparue en France pour sortir des universités de la crise de mai 1968. Le choix porté sur l'U.F.R. se justifie par les nombreux avantages qu'elle présente. En effet, elle permet, entre autres, de lier les avantages de l'enseignement fondamental de la faculté et ceux d'un institut ou d'une école qui vise la

[30] Décret N° 2000-558/PRES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000

professionnalisation et le Centre de Pédagogie universitaire. Les rapporteurs de la commission II avaient recommandé de transférer l'UFR/SH à l'École normale supérieure de Koudougou (ENSK). Elle devient Institut universitaire de formation des Maitres (I.U.F.M.). Aussi, le premier cycle de l'U.F.R./SVT devait être transféré à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB) (MESSRS/UO, 2000, p. 27). Cependant, cette proposition n'a pas connu de suite favorable.

Au plan académique, la réforme a introduit, pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement du pays, la division de l'année académique en deux semestres. Auparavant, l'année académique était unique, et les cours s'étendaient sur toute l'année. Les évaluations se faisaient « *de manière perlée le long de l'année* » (A. Bissiri, A. Ouédraogo et S. Sanou, 2012, p. 22) jusqu'à la session de juin. Cependant, le système des semestres n'a pas été correctement appliqué dans toutes les UFR, en raison de l'insuffisance des infrastructures pédagogiques et de la faible implication des enseignants. Par ailleurs, la réforme a mis en place un système modulaire basé sur des crédits capitalisables et transférables. Ce système d'enseignement est conçu pour ses nombreux avantages. Il permet, par exemple, d'améliorer les taux de passage des premières années en deuxième année par la suppression des notes éliminatoires, la compensation intramodullaire et intermodulaire, la conservation des acquis de tout crédit et l'appréciation des aptitudes de l'étudiant est plus fine (MESSRS/UO, 2000, p. 145). Toutefois, sa mise en œuvre a été disparate dans les UFR.

Au nombre des innovations pédagogiques induites par la refondation, on note la mise en œuvre de trois types de

formation, qui sont les formations intra-muros, les formations extra muros et la création d'universités régionales. Les formations intra-muros étaient réservées aux étudiants les plus performants, c'est-à-dire ceux ayant obtenu le baccalauréat avec de bonne moyenne. Ces meilleurs étudiants sont autorisés à suivre les cours en mode présentiel. Les autres bacheliers étaient classés par ordre de mérite en fonction de la moyenne des notes obtenues au second cycle et celle obtenue au baccalauréat, en fonction des places disponibles. Les formations extra muros ou formations à distance, étaient destinées aux étudiants qui n'avaient pas eu la possibilité de s'inscrire en formation intra-muros (MESSRS/ UO, 2000, p. 180). Ce nouveau type de formation a été présenté comme une solution, permettant d'accroitre les capacités d'accueil des nouveaux bacheliers, de maitriser les flux des étudiants et de contrôler les mouvements des étudiants[31]. Il visait aussi à pallier le manque de personnel d'enseignants qualifiés. Il convient de signaler que certaines innovations pédagogiques n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de l'opposition de certaines organisations du système éducatif. Les étudiants, sous la direction de leurs organisations[32] s'y sont opposés, en considérant que ces changements allaient entraîner un enseignement au rabais. Aussi, la réforme pédagogique a-t-elle été mal accueillie par certains enseignants, qui avaient du mal à comprendre le système des modules, notamment en raison de la non-tenue des conseils de département capables

[31] Comité ad hoc de réflexion sur l'Université du Burkina Faso, septembre 2012, *l'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions,* rapport, p.62

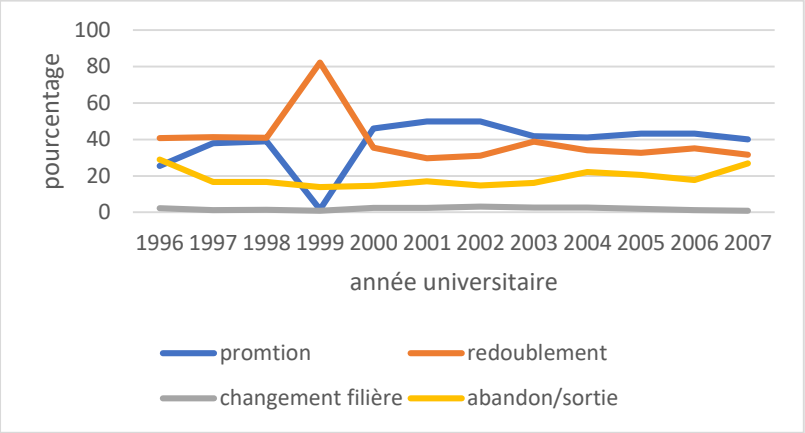
[32] Il s'agit de l'Union générale des étudiants burkinabè (UGEB), de l'Union nationale des étudiants du Faso (UNEF)

de juger la pertinence des associations de matières[33]. Ainsi, cinq (05) ans après la refondation, les programmes d'enseignements n'avaient pas évolué, que ce soit dans leur forme ou dans leurs contenus.

Pour soutenir la réforme, les participants à la refondation avaient fait des propositions pour améliorer les facteurs qui influent sur la qualité de l'enseignement supérieur. Ces propositions sont, entre autres, le recrutement accru d'enseignants contractuels, le relèvement du coefficient des travaux pratiques et des travaux dirigés, l'institution d'un cahier pédagogique de service pour un meilleur suivi de l'enseignement et l'acquisition de véhicules de sorties de terrain, la construction et l'équipement de bibliothèques des UFR, l'augmentation des frais d'inscription, la revalorisation de la fonction enseignante par la promotion de l'expertise des enseignants et de l'amélioration de la grille salariale et de diverses indemnités . Des mesures sont également prises pour limiter les espaces de contestation étudiante. Parmi ces mesures, on note une force non militaire chargée d'assurer la sécurité au sein des espaces et des enceintes de l'université et la révision du décret relatif aux franchises universitaires. Malgré quelques progrès notables, notamment la réorganisation des structures de gouvernance administrative et pédagogique, la réforme n'a pas pu atteindre son objectif fondamental, qui était de fournir un enseignement supérieur de qualité, accessible à tous, et à un coût réduit, comme le montre le graphique n°4.

[33] www.lefaso.net. et consulté le 14 mai 2018 à 20h40

Graphique 4 : Évolution de la première année universitaire des promotions de 1996 à 2008



Source : Graphique réalisé avec les données de BOLY D. et al. Septembre 2010, « Analyse et valorisation des statistiques universitaires », rapport du projet de recherche, p. 126.

À travers ce graphique, on peut observer une augmentation du taux de promotion des étudiants entre 2000 et 2003. Cependant, à partir de 2004, ce taux a commencé à baisser. En outre, le pourcentage de redoublement, de changement de filière et d'abandon qui reflète l'échec des étudiants a diminué entre 2000 et 2003 avant d'augmenter à partir de 2004.

En outres, les pouvoirs publics se sont donnés les moyens pour contrôler le fonctionnement des organes de

gouvernance. Selon Amadou Bissiri, Abdoulaye Ouédraogo et Salaka Sanou,

> il faut insister sur la forte politisation de l'université. La nomination du président et de ses vice-présidents en est une illustration frappante. Mais cette politisation s'exprime surtout de manière insidieuse et discrète. Les débats dans les instances de gouvernance manquent souvent d'objectivité et de sincérité. Au niveau des ressources humaines, le recrutement des enseignants ne suit pas toujours la procédure normale. Il en est de même de l'affectation de personnels administratifs et de soutien, dont la qualité reste souvent à désirer. […] La politisation de la gouvernance est plus un frein qu'un éperon pour la gouvernance universitaire ((A. Bissiri, A. Ouédraogo et S. Sanou, 2012, p.139).

En dépit du volontarisme affiché des dirigeants, l'UJKZ et les autres universités publiques ont du mal à remplir convenablement leurs missions en raison du sous-financement de l'enseignement supérieur. Les recommandations sur l'incidence financière des participants aux travaux n'ont pas connu de suite favorable. La dégradation continue des conditions de vie des enseignants-chercheurs et des étudiants a été à l'origine d'une grève de l'ANEB en 2007 et du SYNADEC en 2008[34]. Les négociations entre le gouvernement et ces organisations syndicales aboutissent à une amélioration sensible des conditions de vie

[34] Le SYNTER, le SYNTSHA, le SNESS et l'ANEB ont soutenu la lutte du SYNADEC

des enseignants-chercheurs et des étudiants. En ce qui concerne les étudiants, le gouvernement décide d'augmenter les allocations sociales des étudiants. L'aide passe de 130 000 francs CFA à 150 000 francs CFA et le nombre des bourses d'études fut doublé, suivi de la revalorisation de son montant à 8 % (G. Korbéogo et P. Bianchini, p.49). Les enseignants-chercheurs obtiennent une revalorisation de leur statut puis de de leur grille salariale. Sur la revalorisation salariale, Étienne Claude SISSAO, membre fondateur du SYNADEC dévoile que :

> Je ne peux pas dire que les enseignants du supérieur sont gâtés mais, entre ce qui se passait avant et aujourd'hui, c'est le jour et la nuit. Je peux l'affirmer, parce que j'ai aussi vécu la transition. Comparer ce que gagnait un enseignant-chercheur des années 90 et un enseignant-chercheur d'aujourd'hui ; c'est le jour et la nuit.[35]

En outre, la décision d'invalider l'année académique 1999-2000 a été à l'origine de l'aggravation des difficultés de l'UJKZ. En effet, le retard que connait l'UJKZ actuellement tire ses origines de cette mesure, et varie d'une UFR à une autre ou encore d'un département voire d'une promotion à une autre. A titre d'exemples, au cours de l'année académique 2011-2012, les étudiants en Licence 1 et en Licence 2 en études anglophones ont commencé les cours respectivement le 4 juin et le 13 juin 2012. Les étudiants en

[35] Entretien avec SISSAO Claude Etienne, enseignant – chercheur à la retraite, 01 août 2026, Ouagadougou.

Licence 1 et en Licence 2 en Histoire et Archéologie ont débuté les cours le 16 avril 2012[36]. Il faut également noter que dans certains départements, il faut au minimum 5 ans pour obtenir une licence, comme en Lettres Modernes où les titulaires du baccalauréat 2014 n'avaient pas reçu les résultats de la session normale du semestre 6 en mai 2019[37]. Le gouvernement a finalement pris la décision de procéder à un « *blanchiment technique* » des années 2010-2011, 2011-2012 pour les promotions de certaines filières. De plus, l'accroissement des effectifs n'a pas été suivi par celui de la capacité d'accueil comme l'atteste le tableau suivant.

Tableau 2 : Évolution de la construction des salles à l'UJKZ

Infrastructure	Amphithéâtre A 600	Amphithéâtre B 400	Amphithéâtre C	Amphithéâtre D libyen	Amphithéâtre E libyen	Amphithéâtre F libyen	Amphithéâtre G	Amphithéâtre I	Amphithéâtre J
Année	1989	1989	1989	2001	2001	2003	2003	2007	2007
Nombre de place	600	400	250	1000	1000	1100	1500	1100	1100

Source : DEP de l'UO extrait Comité Ad Hoc de Réflexion sur l'Université du Burkina Faso (CAR), 2012, « l'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions », p. 68

L'examen de ce tableau montre que l'insuffisance des infrastructures s'est prononcée dans les années 2000, suite à l'invalidation de l'année universitaire 1999-2000 et à la

[36] Comité Ad Hoc de Réflexion sur l'Université du Burkina Faso (CAR), 2012, *op.cit.*, p.71.
[37] Déclaration de la Corporation de l'ANEB de l'UFR/ LAC, mai 2019.

crise ivoirienne survenue en septembre 2002, qui avait entrainé un afflux d'étudiants en provenance de ce pays. En 2000, l'UJKZ disposait de 6 300 places (tous les amphithéâtres réunis), 900 places (tous les laboratoires réunis) (MESSRS/UO, 2000, p.7), soit sept étudiants pour une place. Ces difficultés font l'objet de contestations de la part des étudiants et des enseignants, dont les plus mémorables sont celles de 2007, 2008 et 2013.

Conclusion

La réforme du système de gouvernance de l'enseignement supérieur survenue en l'an 2000, connue sous le nom de la refondation de l'Université de Ouagadougou, était une solution proposée par le gouvernement aux crises financière et sociopolitique, dont les effets se faisaient sentir dans les universités publiques. Les universitaires ont été au-devant des luttes populaires pour réclamer plus de liberté et de justice suite à l'assassinat du journaliste et de ses compagnons d'infortune. Ces mouvements de protestation qui ont engendré la perte de quarante-trois jours d'activités pédagogiques ont servi de prétexte pour opérer une reforme de grande ampleur dans le système d'enseignement supérieur public. Cette réforme avait pour objectif d'assurer la professionnalisation par la formation des cadres et des agents techniques pour les secteurs public et privé, de constituer un pôle d'excellence régional, et d'améliorer la gouvernance en faisant de l'université un établissement public à caractère scientifique, culturel et technique. La mise en œuvre de certaines mesures a profondément reconfiguré l'architecture institutionnelle, administrative et

pédagogique de l'Université de Ouagadougou. Celle-ci perd son statut, passant d'EPA à celui d'Établissement public à caractère scientifique, culturel et technique. Les facultés furent mutées en UFR. Pour améliorer sa performance pédagogique, le système d'enseignement modulaire fut retenu au détriment de celui du système des matières. Cette étude contribue à une meilleure compréhension de l'évolution de l'enseignement supérieur burkinabè et révèle la place de l'« Affaire Norbert Zongo » dans la transformation des établissements d'enseignant supérieur dans le pays. Elle met en évidence l'importance de la dimension des ressources financières et de l'implication nécessaire de la communauté universitaire afin de réaliser les objectifs d'une réforme. La réforme de l'an 2000 a favorisé le basculement du système d'enseignement supérieur dans le système LMD. L'opérationnalisation de ce système n'est toutefois pas exempte de difficultés, dont recherches ultérieures permettront d'évaluer son impact réel sur la qualité de l'enseignement et de la formation universitaire au Burkina Faso.

Sources et références bibliographiques

- **Sources**

 - **Sources orales**

Nom	Prénom	Age	Fonctions	Date et lieu d'enquête
GUISSOU	Laetare Basile	72 ans	-Ancien étudiant du CESUP -Ancien ministre des Affaires étrangères -Chercheur en sociologie politique au CNRST	19 août 2021
SEGDA	Bila Gerard		-Enseignant-chercheur de l'UJKZ à la retraite -Ancien président de l'Université de Koudougou	11 septembre 2026
SISSAO	Claude Étienne		-Enseignant-chercheur de l'UJKZ à la retraite -Ancien responsable du SYNADEC	01 août 2026
TAMINI	Zoumbiessé	-	-Enseignant – chercheur de l'UO à la retraite -ancien président de l'Université Polytechnique de Bobo – Dioulasso et de l'Université de Dédougou	08 août 2026 à Ouagadougou

 - **Source d'archives**

25V44, MEN, sans date. Organigrammes et plan cadre du

Ministère de l'Education Nationale.
25V79, SUVESS, texte réglementaire.
32V25, MESSRS, UO, 1986, Premières journées pédagogiques de l'UO, 123p
32V33, MESRS, 1983, note sur la situation de l'enseignement supérieur en Haute-Volta 1970-1983, correspondance.
Assemblée nationale, juillet 2017, *Commission d'enquête parlementaire sur le système d'enseignement au Burkina Faso,* rapport de synthèse, p.50
Banque mondiale, 1988, L'éducation en Afrique subsaharienne : pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion, Washington D.C., World Bank, 192 p.
CCVC, 2014, déclaration sur l'éducation au Burkina Faso.
Comité *ad hoc* de réflexion sur l'Université du Burkina Faso, 2012, l'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions, rapport, 233 P.
Décret, Général LAMIZANA Sangoulé, Président de la République de la Haute – Volta ; LANKOANDE Moïse, Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, GARANGO Tiémoko Marc, Ministre des Finances et du Commerce, Ouagadougou, 18 novembre 1970, Direction des Archives et de la Documentation du Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation, Archive non classée.
Décret, COMPAORÉ Blaise, Président du Faso, YONLI Ernest Paramanga, Premier ministre, COMPAORÉ Jean – Baptiste, Ministre de l'Economie et des Finances et par délégation, le Ministre délégué chargé des Finances et du Budget, SAWADOGO Laya, MESSRS, Ouagadougou, 12

décembre 2000, archive de DAD de l'UJKZ, *Archive non classée*

HAKILI, organe d'information du mouvement des intellectuels du manifeste pour la liberté, N°001, Mai 2002.

Journal du Jeudi, N°473 du 12 au 18 octobre 2000, « *Coup d'Etat à l'université. Remède de cheval à une crise d'âne* », p.4

MESSRS, 2000, Mémorandum sur la situation à l'Université de Ouagadougou (année universitaire 1999-2000) ,35p.

MESSRS/ UO, novembre 2000, La Refondation de l'Université de Ouagadougou, travaux des commissions, Rapport final, 202p.

Ordonnance N°69/024/PRES/ENJS du 5 mai 1969 portant création d'un Etablissement Public dénommé « Centre Supérieur de Ouagadougou ».

Ordonnance N°/031/PRES/EN du 19 avril 1974 portant transformation du Centre d'Enseignement supérieur de Ouagadougou en Université

République de Haute-Volta, 1967, *Plan cadre de développement 1967-1970*, tome II, p.334

UGEB, août 2001, XXe congrès ordinaire, rapport, 19 p.

Université de Ouagadougou, *Plan stratégique quinquennal de développement institutionnel de l'université de Ouagadougou : 2005-2009*,84 p.

UO : IRDC/CRDI, 1998, actes du séminaire sur le thème : l'université de Ouagadougou au XXIe siècle : à la recherche de l'efficacité et de la performance, 246p.

UO, 2004, Atelier sur le renforcement de la liaison Enseignement secondaire et Enseignement supérieur, 18p.

- **Références bibliographiques**

BIACHINI Pascal 1997, *Crises de la scolarisation, mouvements sociaux et reformes des systèmes d'enseignement en Afrique noire : le cas du Sénégal et du Burkina Faso (1966-1995*), tome II, thèse de doctorat, 701 p.

BIANCHINI, Pascal 2002, «la refondation de l'université de Ouagadougou, une mise en perspective »in Akam, N.et Ducasse, R., 2002, quelle Université pour l'Afrique ? , Editions de la MSHA, Bordeaux, pp 149-165.

COMPAORE S. Michel et al., 1978, *Monographie de stage de l'Université de Ouagadougou, rapport de stage,* 55p.

KI- ZERBO Joseph, 2013, *A quand l'Afrique ? Entretien avec* ***René HOLENSTEIN****,* 3e éditions, édition d'en bas, Lausanne, 240p

KOBIANÉ Jean François et al., 2010, *Analyse et valorisation des statistiques universitaires,* rapport final du projet de recherche.

BIANCHINI Pascal & KORBEOGO Gabin, 2008, « Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso » in Journal of Higher Education in Africa /Revue de l'enseignement supérieur en Afrique Vol. 6, Nos. 2&3, pp 33-60

PALM Domba Jean-Marc Palm ,2015, « L'accession à l'indépendance de la Haute-Volta »*in* DIALLO, H.et BANTENGA, M.W, *sous dir., le Burkina Faso/ Passe et présent,* Ouagadougou, PUO, *p.349*

SABA Adama, 2015, *mémoire ; histoires d'une vie socio-professionnelle au Burkina Faso*, Ceprodif, Ouagadougou, 471p.

SAMA MAROU Kadijatou., 2016, *Les carrières des chercheurs et les politiques d'enseignement supérieur et de recherche au Niger,* thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris Est, 303 pages.

SANOU Fernand et CHARMILLOT Maryvonne, 2010, « *L'éducation supérieure dans les politiques éducatives en Afrique subsaharienne. Le cas du Burkina Faso* », *in* AKKARI **Abdeljalil Akkari et PAYET Jean Paul., *(dir),*** *Transformations des systèmes éducatifs dans les pays du Sud,* Bruxelles, De Boeck, pp. 119- 145.

TEDGA Paul John Marc., 1988, Enseignement *supérieur en Afrique noire francophone : la catastrophe ?* Abidjan/Paris, PUSAF/l'HARMATTAN, 224p.

TOGUYENI Harouna., 2018, *En quête de progrès social. Combat d'un militant, requit de vie,* Ceprodif, Ouagadougou, p.26

ZAGRÉ Pascal, 1994, *Les politiques économiques du Burkina Faso*, Paris, Karthala, 244p

ZAGRÉ Ambroise, 2007, *Regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Ouagadougou, PUO, 206p.

.